



www.marianne2.fr

Date : 13/10/11

La triche aux examens concerne 70% des étudiants !

Anna Topaloff

Pour la journaliste Marie-Estelle **Pech**, auteur d'une enquête inédite sur «L'école de la triche», ce chiffre effrayant n'a rien d'étonnant dans une société prônant que la fin justifie les moyens...

Au printemps dernier, des fraudes massives ont émaillé la session des examens. La diffusion sur internet de l'épreuve de mathématiques du Bac S a entraîné une réévaluation de 160 000 copies. BTS, Licences, Masters : cette année-là, tous les diplômés ont été concernés. Pourtant, si l'on s'en tient aux statistiques officielles, seuls 0,04 % des candidats au Bac auraient tenté de tricher. Dans L'école de la **triche**, une enquête richement documentée sur un sujet fort peu traité, Marie-Estelle **Pech**, journaliste au Figaro, met en lumière une réalité bien moins reluisante. Réunissant pour la première des travaux universitaires épars, elle affirme que 70% des étudiants ont triché, au moins une fois dans leur scolarité, à un examen ! 4,7% d'entre eux ont fraudé dès l'école primaire, 48,3% au collège, 33,6% au lycée et 11,4% à l'université.

« Ces études ne reposant que sur du déclaratif, cela laisse supposer une sous-estimation », note l'auteur. Une situation qui passe inaperçue en France... mais qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des pays étrangers. Ainsi, Marie-Estelle Pech révèle qu'une université norvégienne a menacé d'annuler l'accord concernant des échanges d'étudiants qu'elle avait passé avec la faculté de Toulouse-I en raison du laxisme de l'établissement à l'égard de la fraude aux examens. Car pour les facs, le laisser-faire a bien des avantages. D'abord, l'augmentation du nombre de surveillants entrainerait un coût jugé trop important par le Ministère. Mais, surtout, accroître la surveillance serait prendre le risque de révéler au grand jour la triche et... donc de nuire à la réputation de l'établissement. « C'est ce qui s'est passé avec l'école d'ingénieurs de Compiègne qui a été montrée du doigt par les autres parce qu'en faisant preuve de plus de sévérité, elle avait découvert de nombreux cas de **triche**. Quand on cherche, on trouve ! », explique l'auteur. Du coup, la plupart des structures scolaires cèdent à « la tentation de taire ces affaires ». En matière de triche, Marie-Estelle **Pech** constate que les vieilles techniques, comme l'antisèche planquée dans la trousse, font toujours recette. Mais Internet a, bien sur, donné naissance à de nouvelles ruses. On peut désormais, d'un simple clic, avoir accès à des dissertations rédigées par des étudiants de toute la France dont le correcteur n'a jamais

Évaluation du site

Ce site émane de l'hebdomadaire Marianne. Il diffuse l'actualité politique française sous forme de brèves, d'interviews et de dossiers divers.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 19

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

entendu parler. Voilà comment le « copier-coller » s'est généralisé au point que 79,7% des étudiants disent y avoir eu recours. Résultat : une copie type contiendrait 20% de « copier-coller » ! Sans compter le développement des sites internet où l'on peut commander des modèles d'exposés et des commentaires de textes clés en main qui arriveront tout prêts par la poste. Proposant 25 documents pour 9,95 €, le site oboulot.com casse les prix... Sur le site toutypasse.com, on peut lire cette annonce : « étudiant cherche une personne pour réaliser la partie documentaire d'un mémoire pour 300 € »... Ultra-répondue, la **triche** s'est carrément banalisée ces dernières années. Et c'est ce qui alarme Marie-Estelle **Pech** . Le remord, ou au moins le sentiment d'avoir commis une faute, sont très éloignés des préoccupations des jeunes fraudeurs. Aller vite, obtenir des points supplémentaires, décrocher un diplôme sont devenus plus importants que l'apprentissage lui-même, sans parler du goût de l'effort, notion qui semble être totalement ringardisée... Comment s'en étonner quand nous vivons dans « une société qui a érigé la débrouillardise en modèle ? », s'interroge l'auteur qui voit dans la généralisation de la **triche** « un symptôme d'une société en faillite morale ». Car, dans quelques années, que deviendront ces étudiants tricheurs qui ont appris que la fin justifiait les moyens ? Bidonneront-ils leur CV ? Frauderont-ils les impôts ? Arnaqueront-ils la sécurité sociale ? Et Marie-Estelle **Pech** de se poser une question moins anodine qu'il n'y paraît : « les financiers escrocs d'Enron ou de Goldman Sachs ont-ils commencé en fabriquant des antisèches ? ». L'école de la **triche** , Marie-Estelle **Pech** , éditions L' Editeur , 272 p., 17 €